

## **RB – Présentation de la *Civilité* pour cette édition**

### **Succès de librairie ou ouvrage méconnu ?**

*Les Règles de la Bienséance et de la Civilité chrétiennes* – le pluriel *chrétiennes* s'impose en français moderne qui ne fait plus l'accord de l'adjectif avec le nom le plus proche – ou *La Civilité*, comme on dit souvent, est le livre de Jean-Baptiste de La Salle “qu'il a le plus travaillé”, disent ses biographes, Blain (CL 8, 457) et Maillefer (CL 6, 173 : Ms. Carbon 112).

C'est aussi un livre qui, depuis l'édition princeps (1703), a été souvent réédité, même de son vivant (et alors, sans nom d'auteur) : celles de 1708 (ou 1711) et de 1713 ne nous sont pas parvenues, celles de 1715 et de 1716 sont imprimées en caractères romains et omettent un certain nombre de passages, celle de 1722 est une édition adaptée (ou pirate !) pour les écoles de filles ; en 1729, on revient aux caractères “gothiques” avec un grand souci de rétablir le texte complet : dans un *Avis au lecteur*, le Frère Timothée précise que l'auteur est bien Jean-Baptiste de La Salle et non un chanoine anonyme. Cette édition est intéressante pour nous, justement à cause de ce souci de rétablir le texte original, voire de corriger de façon judicieuse les fautes de l'édition princeps.

On a trouvé la trace de 30 éditions d'avant la Révolution française et de 130 du XIX<sup>e</sup> s., mais avec parfois de telles transformations, pour tenir compte de l'évolution des mœurs ou des finalités du livre, que l'on n'y reconnaît plus guère l'œuvre de M. de La Salle, bien qu'il soit encore publié sous son nom. On peut dire à la fois que c'est un livre méconnu – quand on considère son contenu original, car c'est seulement en 1960 qu'on a retrouvé un exemplaire de l'édition princeps et en 1964 que le Frère Maurice-Auguste en a donné la reproduction photomécanique dans le CL 19 – et que ce fut un succès de librairie : “Après la Bible, les traités des bonnes manières d'Érasme de Rotterdam et de saint Jean-Baptiste de La Salle semblent être les best-sellers de l'histoire du livre”, écrit Bertrand Gaumont Flavigny dans *Historia* de juillet 1991.

### **Des “sources” utilisées dans un projet pastoral**

Comme le sous-entend l'article d'*Historia* cité plus haut, les RB s'inscrivent dans une tradition des livres de civilité dont Érasme peut être considéré comme le père depuis 1530. Selon le Frère Jean Pungier, qui a consacré aux RB les CL 58, 59 et 60, Monsieur de La Salle, comme l'avaient fait ses prédécesseurs, a puisé avec éclectisme, pour composer le sien, dans les livres de civilité publiés en France dans la dernière partie du XVII<sup>e</sup> s. Il retravaille ces textes en fonction de ses objectifs éducatifs, quitte, comme l'ont signalé ses biographes, à y ajouter, “pour preuves, des exemples tirés de l'Écriture sainte et des Pères de l'Église” (CL 8, 457 ; CL 6, 173).

Signalons seulement deux textes parallèles à RB qui peuvent aider à en élucider un passage peu compréhensible ou qu'on peut trouver excessif : le plus souvent, le *Traité de la civilité nouvellement dressé* (1681) qu'on désigne comme l'*Anonyme de Lyon* et, pour la questions des bals, *De l'éducation chrétienne des enfants selon les maximes et les instructions des saints Pères de l'Église*, ouvrage attribué au P. Varet (1666). Pour une rapide présentation de la manière d'utiliser les “sources”, consulter les deux fiches de *Lasalliana* n° 37 (1996).

L'*École paroissiale* (1654) prévoit, pour les élèves qui lisent déjà couramment, un livre plus difficile, “une civilité qui est un livre concernant tous les devoirs des enfants tant envers Dieu et leurs parents, que la bienséance et conduite des bonnes mœurs, tant chrétiennes que civiles, et ce livre est imprimé en caractère différent des autres” (§ 7). Dans la *Conduite des Écoles*, CE 3,9 reprend presque à la lettre ce passage (y compris ce singulier : “caractère”) et précise que la lecture de ces caractères “gothiques” doit préparer l'élève à celle de manuscrits. RB ne correspond pas tout à fait à cette définition, mais il paraît sûr que ce livre a permis à des générations d'élèves de se familiariser avec les textes écrits à la main en même temps qu'avec la manière de vivre dans la société de leur temps dans un esprit chrétien. C'est cet usage qui explique en partie les nombreuses éditions.

Le début du XVII<sup>e</sup> s. a connu un effort important pour « christianiser » les familles en leur enseignant les bonnes manières ; ensuite, les motivations chrétiennes se sont estompées et M. de La Salle s'en plaint [RB 0,0,1]. Contrairement à beaucoup d'auteurs du XVIII<sup>e</sup> s., il croit que la vraie politesse naît d'un cœur respectueux de la dignité des autres [RB 0,0,6] : s'appuyer sur une autre motivation serait une erreur éducative [RB 0,0,5]. C'est donc un ouvrage spirituel, qui vise à former un chrétien disciple de Jésus-Christ dans toutes les circonstances de sa vie. Nous pouvons trouver que l'auteur manque de hardiesse pour critiquer les structures sociales de son temps, car il perçoit l'ordre établi comme ordre divin [DA 214,1,1]. Cela ne l'empêche pas de rappeler que, de par leur baptême, tous les chrétiens ont une égale dignité foncière. D'un autre côté, s'il s'était permis de critiquer l'ordre établi, il n'aurait sans doute jamais été publié : la censure veillait...

## **Lire RB hier et aujourd'hui**

Georges Rigault estime que, grâce au livre de M. Jean-Baptiste de La Salle, « durant tout le dix-huitième siècle..., les fils du peuple de France apprirent à se comporter en gens de bonne éducation et de cœur évangélique » (1, 561). C'est certainement exact, mais on peut aussi se demander si l'ouvrage est destiné aux seuls élèves du XVIII<sup>e</sup> s. Il est probable que les parents aussi sont visés à travers leurs enfants ; les Frères eux-mêmes, entendant relire chaque année ces préceptes, y retrouvent les règles de la modestie dont parlent leur Règle [RC 21] et le *Recueil* [R 15,9].

Aujourd'hui, avec un fort dépaysement culturel, on peut y chercher la trace de coutumes oubliées : l'emploi des dictionnaires de l'époque est alors indispensable. Il est possible de repérer le type de lecture de l'Écriture auquel se livre l'auteur pour cautionner des manières de faire ou en dégager la portée spirituelle : il faut souvent consulter les traductions de la Vulgate, spécialement pour l'Ecclésiastique (Siracide), car la numérotation des versets et la traduction sont assez différentes de nos Bibles modernes. Il peut être fructueux de repérer comment M. de La Salle et les premiers Frères ont mis en pratique ces préceptes de l'honnête homme chrétien : des notes et des parallèles lasalliens peuvent faciliter cette approche. Pour cela, on a puisé encore dans les notes de l'édition critique qu'en 1956, le Frère Albert-Valentin a faite de celle de 1715, la plus ancienne connue alors. On a reproduit, dans les mêmes caractères que le texte, les références marginales aux livres bibliques : mal imprimées, avec des erreurs évidentes non corrigées, on peut penser qu'elles n'étaient pas dans le manuscrit de l'auteur mais qu'elles ont été mises de façon un peu improvisée par l'imprimeur.

## **Table des matières de RB**

**RB 0** Préface

**RB 1** **1<sup>re</sup> partie : De la modestie qu'on doit faire paraître dans le port et le maintien des différentes parties du corps**

**RB 101** Ch. 1 : Du port et du maintien de tout le corps

**RB 102** Ch. 2 : De la tête et des oreilles

**RB 103** Ch. 3 : Des cheveux

**RB 104** Ch. 4 : Du visage

**RB 105** Ch. 5 : Du front, des sourcils et des joues

**RB 106** Ch. 6 : Des yeux et de la vue

**RB 107** Ch. 7 : Du nez, et de la manière de se moucher et d'éternuer

**RB 108** Ch. 8 : De la bouche, des lèvres, des dents et de la langue

**RB 109** Ch. 9 : Du parler et de la prononciation

**RB 110** Ch. 10 : Du bâiller, du cracher et du tousser

**RB 111** Ch. 11 : Du dos, des épaules, des bras et du coude

**RB 112** Ch. 12 : Des mains, des doigts et des ongles

**RB 113** Ch. 13 : Des parties du corps qu'on doit cacher, et des nécessités naturelles

**RB 114** Ch. 14 : Des genoux, des jambes et des pieds

**RB 2 2<sup>nde</sup> partie : De la bienséance dans les actions communes et ordinaires**

- RB 201 Ch. 1 : Du lever et du coucher
- RB 202 Ch. 2 : De la manière de s'habiller et de se déshabiller
- RB 203 Ch. 3 : Des habits
- RB 203,1 art. 1 : De la propreté et de la mode des habits
- RB 203,2 art. 2 : De la modestie et de la netteté des habits
- RB 203,3 art. 3 : Du chapeau et de la manière de s'en servir
- RB 203,4 art. 4 : Du manteau, des gants, des bas et des souliers, de la chemise et de la cravate
- RB 203,5 art. 5 : De l'épée, de la baguette, de la canne et du bâton
- RB 204 Ch. 4 : De la nourriture
- RB 204,1 art. 1 : Des choses qu'on doit faire avant que de manger : du laver des mains, de la bénédiction de la table, et de la manière de s'asseoir à table
- RB 204,2 art. 2 : Des choses dont on doit se servir lorsqu'on est à table
- RB 204,3 art. 3 : De la manière dont on doit inviter, demander, recevoir ou prendre à manger, lorsqu'on est à table
- RB 204,4 art. 4 : De la manière de couper et de servir les viandes, et de se servir soi-même
- RB 204,5 art. 5 : De la manière de manger, pour le faire honnêtement
- RB 204,6 art. 6 : De la manière dont on doit manger le potage
- RB 204,7 art. 7 : De la manière dont on doit servir, prendre et manger le pain et le sel
- RB 204,8 art. 8 : De la manière dont on doit de comporter à l'égard des os, de la sauce et du fruit
- RB 204,9 art. 9 : De la manière dont on doit demander et recevoir à boire, et boire, lorsqu'on est à table
- RB 204,10 art. 10 : De la sortie de table, et de la manière de servir et de desservir la table
- RB 204 Ch. 5 : Des divertissements
- RB 205,1 art. 1 : De la récréation et du ris
- RB 205,2 art. 2 : De la promenade
- RB 205,3 art. 3 : Du jeu
- RB 205,4 art. 4 : Du chant
- RB 205,5 art. 5 : Des divertissements qui ne sont pas permis
- RB 206 Ch. 6 : Des visites
- RB 206,1 art. 1 : De l'obligation que la bienséance impose de faire des visites, et des dispositions qu'on doit y apporter
- RB 206,2 art. 2 : De la manière d'entrer chez une personne à qui on rend visite
- RB 206,3 art. 3 : De la manière dont on doit saluer les personnes qu'on visite
- RB 206,4 art. 4 : De la manière dont on doit aborder une personne à qui on rend visite et dont on doit s'asseoir et se lever
- RB 206,5 art. 5 : De la manière dont on doit prendre congé et sortir dans les visites
- RB 206,6 art. 6 : Des visites qu'on reçoit, et de la manière de s'y comporter
- RB 206,7 art. 7 : De la manière dont on doit se comporter lorsque quelqu'un survient dans une compagnie ou que quelqu'un en sort
- RB 207 Ch. 7 : Des entretiens et de la conversation
- RB 207,1 art. 1 : Des conditions dont la bienséance veut qu'on accompagne ses paroles
- RB 207,1,481 §. 1 : *De la vérité et de la sincérité que la bienséance exige dans les paroles*
- RB 207,1,493 §. 2 : *Des fautes qu'on peut faire contre la bienséance en parlant contre la Loi de Dieu*
- RB 207,1,502 §. 3 : *Des fautes qu'on peut faire contre la bienséance en parlant contre la charité que l'on doit au prochain*
- RB 207,1,517 §. 4 : *Des fautes qu'on commet contre la bienséance en parlant inconsidérément, légèrement ou inutilement*

RB 207,2	art. 2 : De la manière dont on doit parler des personnes et des choses
RB 207,3	art. 3 : De plusieurs différentes manières de parler
RB 207,3,543	§. 1 : <i>De ce que la bienséance prescrit touchant les louanges et la flatterie</i>
RB 207,4	art. 4 : De la manière d'interroger, de s'informer, de répondre et de dire son sentiment
RB 207,5	art. 5 : De ce que la bienséance permet ou ne permet pas à l'égard de disputer, d'interrompre et de reprendre
RB 207,6	art. 6 : Des compliments et des mauvaises manières de parler
RB 208	Ch. 8 : De la manière de donner et de recevoir, et de se comporter quand on rencontre quelqu'un et quand on se chauffe
RB 209	Ch. 9 : De la manière de se comporter en marchant dans les rues et dans les voyages en carrosse et à cheval
RB 210	Ch. 10 : Des lettres

\*

## ANNEXE

### Extraits de l'Avis au lecteur de l'édition de 1729

Entre les excellents ouvrages que feu Monsieur de La Salle a composés et donnés au public, celui-ci, qui a pour titre : **Les Règles de la Bienséance et de la Civilité Chrétienne**[s] doit être regardé comme un des plus importants, puisqu'il traite des moyens d'entretenir parmi les fidèles, et particulièrement parmi la jeunesse, une charité sincère et une union qui soit véritablement chrétienne, ce qui est un des points les plus essentiels de notre Religion. Le titre qu'il porte, et les fruits considérables qu'il a produits depuis l'année 1703 que fut mise au jour la première édition, et le grand nombre d'éditions qui en ont été faites depuis, font assez connaître l'utilité de ce livre, et lui tient lieu d'une plus grande louange [...].

[...] Pour conclusion, ce saint homme crut que de tous les ouvrages qu'il pourrait mettre au jour, il ne pouvait y en avoir de plus utile que celui-ci. Et en effet, à peine eut-il paru que chacun voulut l'avoir, et il s'en fit en peu de temps un si grand débit qu'il fut obligé de le faire réimprimer de son temps jusqu'à trois fois. On espère, avec l'aide de Dieu, que cette sixième édition, qui a été exactement revue et corrigée, ne produira pas moins de fruit que les précédentes.